

«La pauvreté pousse à l'émigration, la richesse invite à l'expatriation mais une fois arrivés nous sommes tous des immigrés.»

Michel H.A. Patin



Voix d'Exils

TRIMESTRIEL ROMAND D'INFORMATION SUR L'ASILE



Le réfugié cybernaute est arrivé !



Lire pages 6-10

La nouvelle génération de réfugiés surmonte l'exil en créant un entourage virtuel qui se moque des frontières et s'intéresse de très près aux avantages affectifs et économiques de la toile, avec frénésie.

Enquête

L'acculturation menace-t-elle les familles d'exilés ?

Lire page 3

Discrimination

Le Conseil de l'Europe somme la Suisse d'agir contre les discriminations dont sont victimes certaines communautés étrangères.

Lire pages 4-5

Séjour

Pour accorder le permis B, Vaud exige un bail privé.

Lire pages 15

Le chantier permanent

La politique suisse en matière d'asile est un édifice érigé sur du sable mouvant. Elle n'est pas du tout stable et il faut sans cesse des travaux de consolidation pour lui assurer un court répit. Son pilier central, la Loi sur l'asile (LAsi) n'en finit pas d'être renforcé de tous les côtés. Il y a huit mois, la conseillère fédérale Eveline Widmer Schlumpf lançait une consultation qui devrait permettre la modification de la LAsi en réponse à certains problèmes «apparus dans le domaine de la procédure d'asile». Elle veut contenir le flux des objecteurs de conscience érythréens, supprimer le droit de déposer une demande d'asile dans une représentation diplomatique suisse et mener la vie dure aux requérants qui mènent une activité politique en Suisse dans le seul but de réunir des motifs en vue d'obtenir le statut de réfugié...

Ces modifications sont à peine bouclées que la cheffe du département de Justice et police se penche sur le trou béant que constitue la procédure de non-entrée en matière. Elle la déclare inutile dans la mesure où elle est incompatible avec les Accords de Dublin; la Suisse, comme les autres pays signataires, doit garantir à tout requérant une procédure formelle avant toute décision de renvoi.

Le remplacement de la procédure de non-entrée en matière par une procédure matérielle rapide dans le domaine de l'asile impliquerait donc un changement fondamental du système en vigueur. D'importantes modifications de la LAsi et de la Loi sur les étrangers (LEtr) doivent être opérées afin de les rendre «eurocompatibles». Le chantier risque de durer et peut-être, au bout, une politique d'asile plus solide, moins sensible aux chocs politiques internes à la Suisse. Mais l'épreuve de la consultation populaire inhérente à la démocratie directe helvétique risque de produire quelques séismes dont la magnitude, on l'imagine, produirait quelques dégâts dans l'opinion et sous la coupole fédérale.

La rédaction

Distinction

Le Prix Nansen pour les réfugiés est attribué au défunt sénateur Ted Kennedy

Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé le 15 septembre dernier que sa distinction Nansen pour les réfugiés sera attribuée cette année au défunt sénateur Edward Kennedy pour son rôle de champion hors pair de la protection et de l'assistance aux réfugiés pendant plus de 45 ans.

Le travail du sénateur Kennedy pour la mise en place de programmes américains en matière d'accueil de réfugiés, de réinstallation et d'asile, a aidé directement des millions de personnes persécutées à trouver une protection et à commencer une nouvelle vie aux Etats-Unis. Il a été le principal promoteur de plus de 70 mesures relatives aux réfugiés et il a joué un rôle-clé dans la codification en droit américain des obligations internationales en matière de réfugiés.

Lors de l'annonce du lauréat de la distinction Nansen, António Guterres, Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a déclaré: «Le sénateur Kennedy s'est distingué comme un défenseur énergique de ceux qui se retrouvaient tout à coup sans voix et sans droits. Année après année, conflit après conflit, il a inscrit la condition dramatique des réfugiés à l'ordre du jour et il a élaboré des politiques qui ont sauvé d'innombrables destins.»

Avocat des réfugiés au sénat américain

Depuis son élection en 1962, le sénateur Kennedy a adopté une approche globale dans son combat pour la protection des réfugiés. Il a utilisé efficacement son influence au Congrès américain pour promouvoir la législation dans le domaine des réfugiés et de l'asile, ainsi que pour sensibiliser l'opinion sur les crises de réfugiés.

Le sénateur Kennedy a rencontré les plus hauts représentants des gouvernements, les encourageant à accueillir les réfugiés en quête de protection sur leurs territoires. Son travail a contribué à sensibiliser le public aux défis que rencontrent les réfugiés dans le monde entier. Il rencontrait également régulièrement les réfugiés eux-mêmes, visitant des installations de réfugiés à travers le monde, ainsi que dans les communautés locales aux Etats-Unis. Tout au long de sa carrière, il a manifesté une compassion et une empathie uniques pour les réfugiés et leurs communautés au sein du Congrès américain.

Source: HCR

Sommaire

Enquête

L'acculturation menace-t-elle les familles d'exilés ? 3

Discriminations

Le Conseil de l'Europe épingle la Suisse 4

Eclairage

A propos du statut de réfugié 5

Dossier

Le réfugié cybernaute est arrivé 6-10

PAGES CANTONALES

Genève

Les ondes positives du réfectoire 11

Peines d'une femme à Saconnex 12

Nouvelle politique d'accueil des migrants 13

Vaud

Lutte quotidienne des déboutés en appartement 14

Pour accorder le permis B, Vaud exige un bail privé 15

Neuchâtel

Une semaine d'été à Vaumarcus 16

A l'école du tri des déchets 17

International

Comment éviter un nouveau Sangatte ? 18

Publication

Ils étaient une fois des réfugiés 19



Enquête

L'acculturation menace-t-elle les familles d'exilés ?

Beaucoup de familles d'exilés non-occidentales s'inquiètent des habitudes (vêtements, langage) adoptées par leur progéniture au fil du temps passé en Suisse. Voix d'Exils donne la parole à certains parents et jeunes étrangers pour un aperçu de cette question ô combien sensible.

Mouloud est Irakien. Père de famille, il a pu observer ses enfants adolescents grandir en Suisse, à Genève, avec une certaine inquiétude; il a peur de les voir abandonner complètement les us et coutumes de son pays natal. Le problème relatif aux vêtements est très vite abordé. «Je comprends mes enfants quand ils se comportent comme les autres jeunes suisses. C'est normal de s'habiller et de parler comme les gens de sa génération. Pour les garçons, tout se passe bien jusqu'à maintenant. Mais je surveille étroitement mes filles, surtout en matière de vêtements. Je leur conseille souvent de s'habiller décentement, c'est-à-dire de ne pas céder à la mode des mini-jupes ou des voiles. C'est essentiel pour l'image de notre famille et plus généralement pour l'équilibre entre les parents d'origine irakienne et leurs enfants qui ont une double identité.»

Mini-jupe de la discorde

Kezia, une mère d'origine turque, affirme: «Je ne permets pas à mes filles de porter la mini-jupe. Pour moi, c'est dégradant pour l'image de la femme. Mes garçons sont priés de ne pas se colorier les cheveux, ni de porter des boucles d'oreille ou de se percer le nez. Pour le reste, je suis ouverte.»

Michel, originaire du Congo, pense que c'est une «grande richesse que d'avoir deux cultures. Il n'y a pas de contradiction majeure entre ma culture d'origine et ma culture suisse en matière de comportement vestimentaire. Parfois, les jeunes inventent, vont un peu loin par rapport à ce que les parents estiment correct. Dans ce cas, il faut dialoguer et leur donner des armes morales afin qu'ils se défendent contre l'excentricité. C'est mon rôle de père de les accompagner dans leur quête de personnalité en matière d'habillement. S'ils n'ont pas de repères justes, ils hypothéqueront une bonne part de leur chance d'intégration dans la société helvétique.»

Peur des mauvaises fréquentations

Les parents que nous avons pu rencontrer ont peur des relations que leurs enfants peuvent établir avec les jeunes de leur quartier. En règle générale, ces couples d'origine étrangère semblent se méfier des jeunes qui ne font pas partie du cercle de leur communauté d'origine. Certains parents font néanmoins preuve d'indulgence, tout en fixant des conditions. C'est

le cas de Soraya, une mère de famille irakienne: «J'ai deux filles de 12 et 15 ans; elles ont l'habitude de sortir certains soirs. J'ai pris le soin de fixer les horaires. Elles doivent rentrer à 21 heures au plus tard. Si elles doivent rester plus longtemps à l'extérieur, leur père les accompagne toujours.»

Kezia déclare pour sa part: «J'ai peur que mes enfants s'adonnent à l'alcool ou fument en cachette. Je ne les empêche pas de sortir, mais je leur ai dit qu'ils seront sévèrement puni s'ils osent fumer, ne serait-ce qu'une cigarette.»

Pour ces parents, il est normal de surveiller davantage les filles que les garçons, car pour eux, elles sont plus vulnérables. Mouloud interdit à ses filles adolescentes de sortir et ne les autorise à inviter que des copines à la maison. Pour rien au monde il ne leur permettrait de faire entrer un garçon sous le toit familial. «Notre culture ne permet pas cela et j'ai pris temps d'expliquer aux filles les bonnes raisons de cette règle. Quand elles seront majeures, elles me remercieront.» Kezia quant à elle autorise la visite des copains à la maison, mais la sphère de rencontre se limite au salon, en présence d'autres membres de la famille.

Réponse des jeunes

Nous avons rencontré deux adolescents qui ont bien voulu livrer leur point de vue. Ils semblent plus sûrs d'eux et fiers de «naviguer» entre deux cultures. «Mes parents ont peur de me voir parler et m'habiller comme les jeunes de mon quartier, raconte Ali, un jeune Irakien de 14 ans. Mais j'éprouve le même plaisir



Les parents ont peur de voir les jeunes abandonner les us et coutumes de leur pays d'origine, notamment les vêtements.

quand je m'habille en Irakien le jour de la fête du Ramadan ou quand je m'habille en baggy pour aller danser le hip hop.»

Pedro, Angolais de 15 ans, affirme que ses parents lui conseillent de toujours respecter les différences de cultures, à l'école comme à la maison. Ce qui est important, c'est de distinguer le bien du mal. «Je leur parle de tous mes projets personnels et ils m'aident à prendre de bonnes décisions. C'est suffisant.»

Pour les deux adolescents, l'avenir se situe sans aucun doute en Suisse, mais ils doivent faire des efforts pour conserver les éléments importants des us et coutumes de la culture d'origine de leurs géniteurs. «Les parents doivent faire des efforts pour nous comprendre si on n'agit pas exactement comme ils le souhaitent. D'ailleurs, ils n'ont pas le choix», observe Pedro.

Aida AL-KHATIB

Discriminations

Le Conseil de l'Europe épingle la Suisse

Les experts de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) viennent de rendre public leur rapport sur la Suisse. Ils invitent Berne à lutter plus efficacement contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance dont sont victimes les étrangers, particulièrement les requérants d'asile.

Le rapport de l'ECRI* comporte 59 pages dans lesquelles la situation des étrangers et des requérants d'asile figure en bonne place. Les experts relèvent les durcissements de la dernière législation et se disent inquiets « d'apprendre des autorités qu'elles envisagent de restreindre encore plus l'accès à la procédure de demandes d'asile à l'avenir. »

L'ECRI note la persistance de désavantages dont souffrent les enfants immigrés et d'origine immigrée dans l'accès à l'éducation en dépit de mesures prises par les autorités pour leur permettre de surmonter les obstacles linguistiques. Lorsque les enfants immigrés et d'origine immigrée sortent de l'école, ils rencontrent parfois des difficultés à trouver des postes d'apprentissage en raison de discriminations résultant de stéréotypes et de préjugés à leur encontre.

Les médias suisses véhiculent parfois des stéréotypes et préjugés racistes et xénophobes et le problème de la mention dans les médias de l'origine ethnique d'une personne suspectée ou convaincue de délinquance alors même que celle-ci est sans pertinence est encore fréquent.

Même s'ils demeurent marginaux en nombre, il existe des groupements néo-nazis et d'extrême droite actifs en Suisse qui manifestent parfois violemment leur hostilité envers les non-ressortissants et défendent des idées islamophobes et antisémites.

Les Gens du voyage et les membres de la communauté Jénisch qui ont un mode de vie itinérant rencontrent encore des difficultés en terme de places disponibles de stationnement ou de transit. Ils continuent de souffrir de préjugés et de stéréotypes qui conduisent parfois à des discriminations. Les Roms en général souffrent en Suisse des mêmes préjugés, stéréotypes et discriminations.

Les Noirs vivant en Suisse sont confrontés à des réactions hostiles de la part de certains membres de la population majoritaire, générées par le discours de certains hommes politiques à leur encontre. Selon plusieurs sources, des Noirs ont été la cible d'abus racistes et de profilage racial de la part de membres de la police. Ce problème toucherait également d'autres personnes dont l'origine étrangère est visible.

Critiques récurrentes

Le rapport de l'ECRI ne fait que confirmer les critiques émises auparavant par d'autres organes



©VDE Andy Mack

Manifester contre le racisme est un acte citoyen qui renforce la bonne réputation internationale de la Suisse en matière de droits humains.

internationaux. Le Comité onusien pour l'élimination de la discrimination raciale (2008), le rapporteur spécial de l'ONU sur le racisme (2006) et le commissaire européen aux Droits de l'homme (2004) ont souligné les mêmes problèmes. Et lors du dernier examen périodique universel de la Suisse au Conseil des droits de l'homme, le traitement des migrants et une certaine tendance à la xénophobie et au racisme ont également été montrés du doigt.

Les experts de l'ECRI félicitent néanmoins la Suisse pour ses efforts dans le domaine de l'intégration des étrangers depuis la nouvelle Loi sur les étrangers (LEtr) entrée en vigueur en 2008; Les cantons et les communes tiennent compte des objectifs d'intégration et « créent des conditions propices à l'égalité des chances et à la participation des étrangers à la vie publique. »

Recommandations

L'ECRI demande à la Suisse de ratifier plusieurs instruments juridiques internationaux. Il s'agit du Protocole 12 à la Convention européenne des droits de l'homme qui prévoit une interdiction générale de la discrimination.

Le rapport suggère aux autorités helvétiques d'ériger en infractions pénales le port des signes et symboles racistes en public et la création ou

la participation à des groupements qui promeuvent le racisme.

La Suisse doit faire mieux en matière de formation des policiers, des procureurs, des juges et autres professionnels du droit par rapport à la portée et l'application de l'article 261bis du Code pénal qui constitue pour l'instant la seule norme antiraciste dans la législation suisse.

La liste des recommandations est longue. Elle ne fait pas de la Suisse le pire des pays en matière de racisme et de xénophobie, mais lui donne la mesure des tâches à accomplir avant de mériter sa réputation de pays des droits de l'homme et du respect des minorités.

La Rédaction

* La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), mise en place par le Conseil de l'Europe, est une instance indépendante de monitoring dans le domaine des droits de l'homme. Spécialisée dans les questions de lutte contre le racisme et l'intolérance, elle est composée de membres indépendants et impartiaux, qui sont désignés sur la base de leur autorité morale et de leur expertise reconnue dans le traitement des questions relatives au racisme, à la xénophobie, à l'antisémitisme et à l'intolérance.

Eclairage

A propos du statut de réfugié

La définition du statut de réfugié a évolué tout au long du XXème siècle et s'applique à un éventail de plus en plus large de situations. Paradoxalement, son attribution reste rare dans les pays développés qui font face à une augmentation du nombre de demandes.

Le droit d'asile tenait à très peu de chose avant l'adoption de la Convention de Genève et la création du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en 1951. Ce droit était une affaire nationale et dépendait du bon vouloir des Etats qui accueilleraient sur leur sol des personnes fuyant les persécutions. Après la seconde guerre mondiale, la jeune Organisation des Nations unies (ONU) se rend compte très rapidement que le problème des réfugiés est durable et ne concerne pas seulement le continent européen. Il fallait apporter protection à tous les réfugiés du monde, de plus en plus nombreux. Dès lors, la mission du HCR prend des proportions gigantesques.

Mission étendue du HCR

La Convention de Genève s'appliquera à définir comme réfugié «toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays.» Mais cette définition initiale du réfugié se heurte très vite aux phénomènes géopolitiques à cause de la guerre froide. La nature politique de l'asile est une source permanente de tensions entre les Etats qui se disputent le leadership international.

Le Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés étend alors le mandat du HCR dans le temps. Il faut le rappeler, la Convention de Genève ne s'appliquait qu'aux personnes ayant fui leur pays à la suite d'événements survenus avant le 1er janvier 1951. Ce protocole a permis d'accueillir des centaines de milliers de réfugiés communistes dans les pays occidentaux.

En 1969, la Convention de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) introduit de nouvelles causes ou circonstances pouvant justifier l'octroi de l'asile: guerres civiles, violences politiques, colonisation ou apartheid. La Convention de l'OUA favorise l'attribution d'un statut collectif de réfugiés, en opposition à la détermination individuelle, et permet la reconnaissance des réfugiés, même lorsque ceux-ci n'ont pas franchi de frontière internationale. Cette convention rénove profondément la conception de l'asile et



©VDE Maxwell Onokala

L'avenir du statut de réfugié est menacé par des dispositifs de contrôle renforcés dans les pays d'accueil.

inspirera le HCR, qui étendra ensuite son mandat aux déplacés et aux apatrides.

Si la Convention de Genève est valable dans les quelques 144 pays signataires, chacun peut en outre définir un droit d'asile national. Dans beaucoup de pays européens, le droit d'asile conventionnel (conforme à la Convention de Genève) cohabite avec le droit d'asile constitutionnel qui est souvent spécifique. En France, par exemple, ce droit d'asile protège les «défenseurs de la liberté» et les personnes menacées de mort ou de torture dans leur pays d'origine.

Dans le cadre de l'Union européenne, le HCR joue le rôle de conseiller dans l'application des accords de Dublin qui portent sur l'entrée et les conditions de séjour des réfugiés dans l'espace européen. Il favorise ainsi l'harmonisation des systèmes d'asile nationaux. Mais le but est loin d'être atteint.

Série de malaises

L'harmonisation du droit d'asile dans les pays européens se traduit plutôt par la mise en place d'une série de dispositifs de contrôle renforcés et s'accompagne d'une méfiance accrue envers les

demandeurs d'asile. Des procédures accélérées sont réservées aux «demandes manifestement infondées».

Dans les pays d'accueil, les demandeurs d'asile déboutés tombent le plus souvent dans la clandestinité. Les sans-papiers issus de l'immigration économique recourent parfois, sans grand espoir, à une demande d'asile pour tenter de régulariser leur situation. Le commerce des cartes de réfugiés aux frontières pakistanaise ou thaïlandaise a permis à nombre de familles de s'installer au Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis. Il est temps de revoir une fois encore la définition du statut de réfugié, car la donne a évolué très vite depuis le début de ce XXIème siècle.

La rédaction

Le bonheur est sur la toile

Les cybercafés destinés aux réfugiés se multiplient dans le canton de Vaud. Une aubaine pour une population qui a soif de nouvelles technologies de communication.

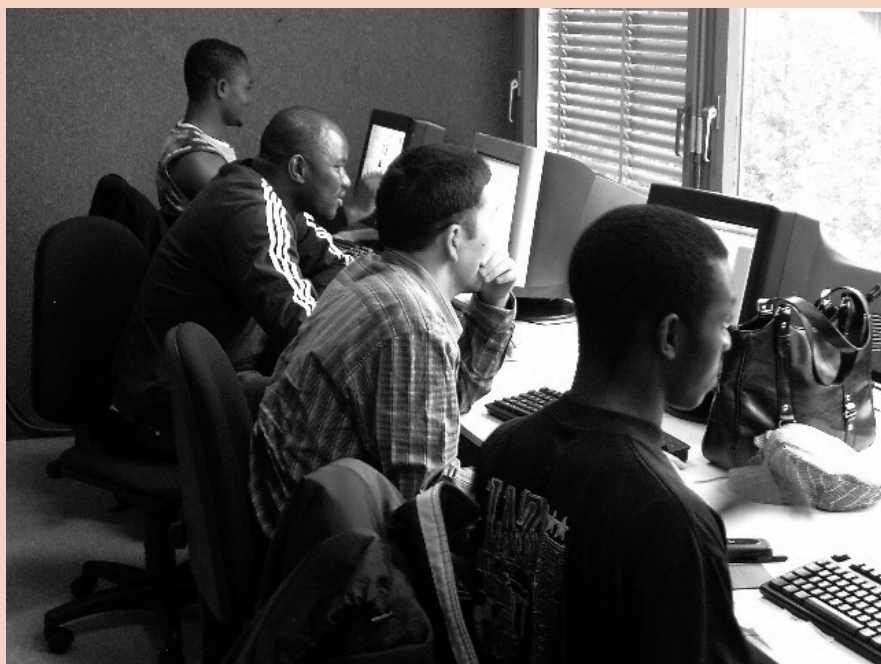
Une pièce au deuxième étage d'un immeuble de Renens, près de Lausanne, prend chaque jour ouvrable des allures de place du village à la fois local et global. Dans la salle d'attente, les discussions vont bon train entre ceux qui patientent. Le cybercafé «Joker» ouvert par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) en octobre 2007 connaît un tel succès que depuis cette année, le lieu est également ouvert le matin et plus seulement l'après-midi. Un sondage réalisé cet été montre que 100% des utilisateurs interrogés surfent sur Internet pour communiquer avec leurs proches, 23% seulement pour chercher du travail en Suisse. Difficile pour les usagers de respecter la règle des 30 minutes, après lesquelles il faut laisser la place à d'autres. Six médiateurs en programme d'occupation se relaient à tour de rôle pour faire respecter le règlement et donner un coup de pouce aux internautes. Mais pour beaucoup, la toile n'a plus de secret, comme pour ces Somaliens dont les doigts glissent sur le clavier (lire en page 9).

Ouverture de nouveaux espaces Internet

L'existence de ce cybercafé a été rendue possible grâce à la collaboration de l'association Joker (lire page 7). Un deuxième espace Internet a été inauguré par l'EVAM en novembre 2008 à Moudon, et deux nouveaux lieux sont sur le point d'ouvrir au foyer de Ste-Croix et à l'antenne administrative d'Yverdon.

Pour les exilés, Internet est devenu le lieu par excellence de la communication. Il permet de relier les personnes éloignées bien mieux que la correspondance postale. «A sa deuxième visite, un jeune requérant qui venait d'ouvrir un compte Yahoo a eu la joie de recevoir en retour une vingtaine de messages», se souvient un des médiateurs.

D'autres scènes, cocasses ou tragiques, démontrent que la vraie vie se mélange de plus en plus avec le réseau informatique. Ainsi en va-t-il pour cette jeune femme, qui «chattait» tranquillement sur MSN, quand un jeune homme de son âge vint se poster derrière elle pour observer avec qui elle communiquait. Le médiateur réagit



Le cybercafé de Renens est un lieu très fréquenté par des requérants d'asile férus des technologies de communication.

à cet acte déplacé en recommandant au voyeur de quitter les lieux. Ce dernier répondit que la dame était sa fiancée et qu'il n'admettait pas de la voir cyber-flirter avec un autre homme...

La mort en direct

Un autre jour, un jeune Somalien se mit à sangloter sur le PC. La nuit d'avant, il avait parlé avec sa famille au pays, et au matin, il avait découvert sur le web la photo du cadavre de son frère, les bras ligotés en arrière, la tête arrachée du reste du corps. Les informations jointes à l'image laissaient entendre que les auteurs de cet horrible meurtre étaient les activistes du groupe extrémiste Al-Shabab, et que le jeune homme avait été tué pour avoir travaillé en qualité de mécanicien pour le gouvernement intérimaire de Somalie. Le maintien du contact avec les amis et la famille est la motivation première des internautes. Les plus jeunes y trouvent également une source de loisir et aiment surfer sur You Tube ou des sites musicaux. «Cette catégorie de personnes n'est pas facile à gérer. Je suis toujours obligé d'être patient et souple pour leur faire comprendre qu'ils doivent laisser la place

aux autres, une fois passées les 30 minutes prévues», regrette un médiateur.

Aide à l'intégration?

Reste les personnes pour qui Internet est aussi un outil d'aide à l'intégration. Un peu moins d'un quart des visiteurs du cybercafé disent chercher un emploi par ce biais, comme cette dame non-francophone qui expliquait vouloir tenter d'échapper à la solitude de la chambre de son foyer. Toutes les annonces qu'elle consultait sur les trois ou quatre sites d'offres d'emploi repérés concernaient des postes réservés à des hommes et mentionnaient la maîtrise du français en plus d'un permis valable. «Apprendre le français est très difficile pour moi», avoua-t-elle au médiateur, avant d'ajouter: «Je ne me sens pas bien ici, il y a beaucoup de changements pour moi et je ne sais pas comment construire ma vie.» Ce sentiment partagé par beaucoup d'autres migrants explique le besoin de se réfugier sur des sites d'échanges ou d'informations qui ramènent au pays, un monde devenu virtuel qui n'en reste pas moins bien réel.

Rédaction vaudoise

Vaud possède un joker contre la fracture numérique

Dans le canton de Vaud, il est maintenant possible aux personnes à faible revenu de disposer d'un ordinateur pour surfer à la maison. Ce progrès est dû à une collaboration originale entre l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) et l'association Joker.

Les requérants d'asile font partie de la catégorie de la population dont les moyens permettent rarement de posséder un ordinateur et d'accéder à Internet. C'est un facteur substantiel d'isolement, voire d'exclusion dans un pays moderne comme la Suisse. Pour réduire ce problème, l'EVAM vient de jeter les bases d'un partenariat original avec Joker. Cette association s'engage afin de faciliter l'accès aux nouvelles technologies, en particulier à l'ordinateur et à Internet dans le canton de Vaud.

L'organisation, dont les collaborateurs sont des personnes en recherche d'emploi, des jeunes en difficulté, des stagiaires et des bénévoles, excelle dans la récupération et la vérification du matériel informatique offert par les particuliers, les entreprises ou les services publics. Après des tests de fonctionnement, le nettoyage, l'installation de logiciels et la configuration des ordinateurs récupérés, Joker les revend aux personnes défavorisées moyennant une modique somme: 50 francs suisses!

Rôle de l'EVAM

L'EVAM joue le rôle de partenaire valideur afin de faciliter l'acquisition des ordinateurs. Il informe, présente les différentes prestations de Joker et répond aux questions des requérants d'asile qui sont intéressés. Si vous êtes partant, il enregistre et valide votre demande. Il aide les futurs acquéreurs et le secrétariat de Joker à vérifier les aspects techniques de la demande. Si tout est ordre, il prépare le contrat à signer, avec le bulletin de versement, les conditions générales et un document vous permettant de vérifier que votre prise téléseu est conforme.

Lorsque le contrat signé est retourné à Joker et que le montant de la participation financière est payé, les techniciens de Joker préparent l'équipement informatique et demandent l'abonnement Internet. Lorsque tout est prêt, l'atelier Joker prend contact avec vous pour fixer la date

de l'installation à domicile. Il faut compter deux à six semaines jusqu'à la fin des formalités

Genève en rêve

Le concept vaudois a séduit la responsable de l'atelier informatique de l'Aide aux requérants d'asile de l'Hospice général à Genève. Elle a constaté de visu l'efficacité de cette pratique lors d'une visite dans les locaux de l'EVAM en juillet dernier, en compagnie de ses encadrants. «C'est une bonne initiative, mais à Genève, il faudrait d'abord convaincre ma hiérarchie», a commenté Rachel Jimenez. «On brûle d'envie d'avoir la même chose à Genève», s'est exclamé Christian Canadia, un des encadrants. Son collègue Luckman Fofana a renchéri: «On voudrait que Joker nous aide à monter le même concept.»

Succès des cybercafés

Le partenariat entre l'EVAM et Joker fonctionne si bien que deux cybercafés ont vu le

jour à Moudon et à Renens. Les responsables de l'EVAM viennent de prendre la décision d'ouvrir huit autres sites dans différents foyers d'hébergement répartis dans tout le canton. Chaque jour, les internautes requérants d'asile prennent d'assaut les cybercafés. Paul Raymond le responsable de l'Entité intégration et développement de l'EVAM explique qu'«à Renens, on n'a que six postes, mais on a augmenté le nombre d'heures d'ouverture». Le local est désormais accessible de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, tous les jours ouvrables.

Pour palier le manque de personnel, les membres de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils s'occupent aussi de l'administration de ces cybercafés. L'exemple vaudois démontre que la population des requérants d'asile en Suisse a soif de nouvelles technologies de communication et a besoin partout d'un coup de main aussi efficace que celui initié par Joker et l'EVAM.

Andy MACK



Les encadrants de l'Atelier informatique de Genève admirent les installations de Joker à Renens.

© VDE/Andy Mack

Hassan Jahmi, le cyber-dissident qui défie Kadhafi

Pour ce jeune Libyen, Internet est un espace d'expression indépendant et hors de la censure des régimes totalitaires. Il manie le web en expert.



Hassan Jahmi tisse sa toile de dissident sur cinq sites différents.

Tu peux arracher toutes les fleurs, mais jamais arrêter l'arrivée du printemps. Hassan Jahmi l'a bien compris, lui qui a créé plusieurs sites internet pour permettre l'expression des Libyens face à la répression du régime.

Formé en informatique, Hassan Jahmi a amélioré ses connaissances et ses capacités dans le domaine d'internet dès son arrivée en Suisse en 2002. Depuis 2005, date à laquelle il a obtenu l'asile, ce jeune homme âgé aujourd'hui de 29 ans et père de deux filles a créé plusieurs sites en arabe, en anglais et en français. En parallèle, il est membre actif de différentes organisations de droits de l'homme et de l'opposition libyenne à l'étranger.

Comblant un vide

«Internet m'a permis de créer beaucoup de relations avec les gens restés à l'intérieur de mon pays, et de communiquer avec eux. Mes sites remplissent un vide laissé par l'absence totale de médias étrangers en Libye.» Ainsi Hassan Jahmi est devenu l'un des plus célèbres opposants libyens en Europe. Il voyage beaucoup depuis l'obtention de son statut de réfugié.

«Mes relations avec ma communauté sont très bonnes dans le monde entier, malgré les différences dans nos choix politiques.

De la part des Libyens de l'intérieur, j'ai reçu des lettres pour m'encourager à continuer d'éclairer les zones sombres du quotidien libyen», raconte le cyberdissident.

Recherche de la vérité

«Beaucoup se trompent sur la réalité libyenne. Avec Internet, je cherche à démontrer la vérité autant pour les Libyens que pour l'opinion internationale, malgré les menaces du régime de me liquider», explique Hassan. Selon lui, il n'y a pas d'autre espace d'expression pour l'opposition libyenne dans les médias européens et arabes.

Parmi les sites qu'a créé Hassan Jahmi, l'un s'intéresse aux revues de presse internationales et arabes sur différents sujets (politique, économie, sport, etc.). Ce site facilite beaucoup la recherche d'informations.

«Dans le fond, Internet représente un outil très important pour n'importe quel changement, même s'il se produira à long terme», observe le jeune créateur. Il s'est lancé le défi de poursuivre sa lutte pour la liberté et l'égalité en bénéficiant de cet espace.

Chaouki DARAOUÏ

Internet sous haute surveillance

Hassan Jahmi court un grand risque en animant plusieurs sites d'information et d'opinion. Les médias sont toujours contrôlés par le pouvoir. Par conséquent Internet qui n'est pas censuré en Libye, est devenu un outil important pour diffuser des articles politiques s'écartant de la ligne officielle. Mais les cyberdissidents qui s'avisent de dénoncer le régime du «frère leader» Mouammar Kadhafi risquent de subir les foudres de ses sbires qui, dit-on, se baladent dans les capitales occidentales.

Il est toujours aussi dangereux de dépasser les «lignes rouges»: Kadhafi et sa famille, la question berbère, le respect des droits de l'homme, la liberté d'expression, la grande corruption, etc.

En Libye, on peut critiquer Allah mais pas Kadhafi, murmure-t-on à Tripoli. La preuve: le cyberdissident Abdel Razak Al Mansouri, emprisonné plusieurs années, et le journaliste Daïf Al Ghazal, assassiné au printemps 2005, ont en commun d'avoir mis en cause celui qui règne sur le pays depuis maintenant 40 années.

Le docteur Idrees Mohammed Boufayed serait détenu depuis le 5 novembre 2006 pour avoir publié des articles critiquant le gouvernement libyen sur plusieurs sites d'opposition. Idrees Mohammed Boufayed a disparu après que des responsables de l'Agence de sécurité interne l'aient convoqué à leur bureau de Tripoli pour lui rendre son passeport, qui lui avait été confisqué à son arrivée à l'aéroport le 30 septembre 2006. Le cyberdissident, exilé en Suisse depuis seize ans, était allé en Libye pour rendre visite à sa famille.

Hassan Jahmi et les autres cyberdissidents libyens ont raison de prendre le risque d'informer leurs compatriotes sur Internet. Depuis quelques années, de plus en plus de Libyens de l'intérieur et ceux de la diaspora leur font confiance et consultent régulièrement les pages de leurs sites. Un succès qui irrite bien entendu le régime libyen.

La Rédaction

Hassan Jahmi anime les sites suivants: tibesti-libya.com, arabian-news.org, suisseforums.ch, news-reviews.co.cc et medical-news.co.cc

Ibrahim Ahmed est une des stars du Paltalk Scene

Voyager dans le monde entier sans poser ses pieds hors du territoire suisse, c'est la chance de ce Somalien au bénéfice d'un permis F.

Un logiciel peut modifier le cours d'une existence d'exilé. «Paltalk Scene a beaucoup changé ma vie. J'ai fait des rencontres intéressantes et une bonne partie de ces nouvelles connaissances veulent venir me rendre visite.» Les propos d'Ibrahim Ahmed démontrent comment la réalité virtuelle peut influencer positivement la réalité actuelle.

Arrivé en Suisse en 2008, ce jeune Somalien de 24 ans, détenteur du permis F, a pris une connexion Internet dès qu'il a obtenu un appartement en janvier 2009, ce qui non seulement lui a permis de faire de nouvelles connaissances, mais aussi de retrouver la joie.

Hanté par un passé qui restera toujours gravé dans sa mémoire, Ahmed estime qu'Internet est devenu pour lui une thérapie qui lui permet de renouer avec la communauté somalienne essaimée sur la planète.

Le réseau constitué par les utilisateurs du logiciel Paltalk Scene est en effet devenu ces derniers mois le principal point d'échanges, de rencontres et de nouvelles pour les Somaliens.

Ibrahim Ahmed étant un orateur hors pair et ayant une connaissance approfondie de la culture et de la religion du peuple somalien, il se positionne comme un point focal des échanges virtuels. Il a même obtenu sur la toile le sobriquet de «Faras-Cade» (Cheval blanc en somali).

Questionné sur la place qu'il occupe dans sa communauté, Ibrahim Ahmed raconte: «Comme je n'arrivais pas à régler régulièrement mes consommations de l'Internet, le fournisseur d'accès a suspendu le signal. La communauté virtuelle ne me retrouvant plus sur la toile, les gens me contactent maintenant par téléphone, au point qu'à certains moments de la journée je me mue en réceptionniste téléphonique. Certains sont même allés jusqu'à proposer de se cotiser afin de rétablir ma connexion.»

La suspension de la connexion lui donne un sentiment d'isolement et de privation de liberté. Est-ce en Suisse qu'il a commencé l'utilisation d'Internet? «Non, ça fait des années que je suis sur la toile. En Somalie, j'utilisais plutôt le chat tel que MSN Messenger sur lequel je ne pouvais communiquer que par écrit. C'est ici que j'ai découvert le réseau Paltalk Scene, et là j'ai trouvé un moyen d'exercer mon talent d'orateur.»

Ahmed est originaire d'un pays tombé en faillite et dont la guerre civile fait des ravages depuis 18 ans. Il est donc surprenant de voir l'aisance avec laquelle il surfe sur la toile. Il explique qu'il a tâté pour la première fois d'Internet à l'âge de 13 ans, grâce à un voisin qui disposait d'une connexion chez lui.

Hassan CHER

Les Som@liens, maîtres de l'Internet

Le peuple somalien est un chapelet cassé, dont les nouvelles technologies de communication ont renoué le fil.

Un sondage réalisé au cybercafé de l'EVAM à Renens a démontré que 46% des utilisateurs étaient de nationalité somalienne, et qu'un tiers des femmes enregistrées étaient de la même origine.

Ces chiffres vont de pair avec les centaines de sites web somaliens visibles sur la toile.

Dagay, un jeune technicien, réparateur de Natels et d'ordinateurs portables à Mogadiscio, nous informe que dans les dépenses ménagères somaliennes, la consommation téléphonique est en quatrième position.

Business florissant

Suite à la chute du régime somalien en 1991, il s'est développé sur tout le territoire somalien des dizaines de sociétés de télécommunication privées (tel que Orbit, Nation, Barakad, Olympique, Somafo, Africa Online, Telecom, SDC, etc.)

Malgré l'absence d'un Etat garantissant une sécurité juridique, ces sociétés ont permis à la Somalie d'être au niveau des pays les plus avancés en la matière sur le continent africain. Elles offrent des services de qualité à des prix abordables pour toutes les bourses (voir tableau).

Quel que soit le milieu et la condition, nous savons que ce sont les gains qui motivent l'investisseur. Mais la question qui nous taraude est: pourquoi un tel engouement de la part du peuple somalien pour les nouvelles technologies de communication?

Deux raisons peuvent apporter une explication. La première est l'origine nomade de ce peuple pour lequel la circulation express de l'information est très importante pour des raisons sécuritaires, économiques et sociales. Ainsi, il est normal de voir un gardien de bétail avec son Natel en plein milieu de la brousse.

D'autre part, la majeure partie de la population somalienne ayant émigré dans tous les coins de la planète, garder le contact entre la diaspora et les personnes restées au pays les contraint à utiliser le moyen le plus rapide et le moins cher.

Ce qui permet de voir des maisons en ruines couronnées d'une antenne parabolique ou la dernière marque d'ordinateur avec la connexion internet trônant au milieu d'habitations modestes, entre les armes à feu et les réserves de nourriture.

Hassan CHER



©VDE/Chaouki Daraoui

Ibrahim Ahmed anime plusieurs rencontres virtuelles de la communauté somalienne

Comparaison approximative de communication Service	Somalie	Suisse
Appel local de Natel à Natel	0.10\$ /min	0.66\$ /min
Abonnement mensuel du fixe	10 αα	23 \$
Une heure d'internet au cybercafé	0.13 \$	2.8 \$

Des affaires sous le toit d'un cybercafé

Fréquenter un cybercafé est une habitude prise par beaucoup de réfugiés en Suisse. Ils ont besoin de rester en contact avec leur famille. Pour certains, c'est devenu une opportunité d'affaires à saisir.

Hussein est originaire de Somalie. Il vit à Genève depuis 1993. Il raconte avoir eu une ruineuse expérience en essayant de téléphoner à sa famille dès son arrivée. Pour téléphoner en Somalie il y a une quinzaine d'années, les cabines de la poste constituaient le moyen le plus sûr. Hussein en utilise une. Après dix minutes d'une communication médiocre où il passe son temps à hurler des «allô! allô!», il reçoit une note d'un montant de 212 francs. C'était plus de la moitié de l'aide mensuelle accordée à un requérant d'asile!

Activités diversifiées

Edifié par sa douloureuse expérience, Hussein a prêté une grande attention au développement des technologies de communication qui ont pris leur envol au début des années 90. Il a d'abord fréquenté assidûment les cybercafés disponibles à Genève. Après quelques années de pratique en tant qu'utilisateur, il vient d'investir ses économies dans l'exploitation d'un cybercafé. En plus des connexions Internet, Hussein vend des cartes téléphoniques à tarif préférentiel et offre un service de transfert d'argent. C'est une activité intéressante pour lui, réfugié sans formation reconnue et sans grandes ressources financières. Aussi, la

clientèle grossit; réfugiés et migrants de Genève envoient souvent de l'argent à leur famille.

Un ordinateur branché sur le réseau internet est l'équipement de base. Pour autant que vous soyez relié à Western Union ou à Money Gram, deux entreprises spécialisées dans le transfert d'argent, vous voilà dans un réseau commercial planétaire. Les bénéficiaires sont modestes, certes, mais sans lourdeurs administratives, au grand dam des circuits bancaires ordinaires.

Transfert d'argent en ligne

Thambipillai Namashivayam, Lausannois d'origine tamoule, est un utilisateur régulier du transfert d'argent en ligne. Pour lui, le temps où l'on courait de banque en banque pour dénicher un moyen rapide de transférer de l'argent dans un pays lointain du Sud est révolu. «De Lausanne ou de n'importe quelle ville de Suisse, il m'est aujourd'hui possible d'opérer un transfert financier en quelques secondes à destination de Colombo, au Sri Lanka.» Cependant, Dieudonné M., ressortissant congolais qui travaille pour

une de ces compagnies spécialisées dans le transfert d'argent, relativise. Il soutient que nombre de concurrents peinent encore à installer des antennes fiables dans les pays du Sud: des remises d'argent avec retard ne sont pas rares. L'on susurre dans le milieu que des détournements au profit de groupes s'adonnant à des activités illicites ont été signalés récemment. Les choses seraient en train de rentrer dans l'ordre.

Balabi POSHO

Le transfert d'argent en ligne est un business précieux pour les migrants avertis.



©VDE Maxwell Onokala

Accès à Internet: la vision australienne

Internet et téléphonie permettent aux personnes déplacées de garder un lien avec leurs proches, ce qui apporte un mieux être apte à faciliter leur intégration. Telle est la conclusion d'une étude menée par un institut australien qui encourage la généralisation de l'usage des nouvelles technologies de communication auprès des réfugiés.

L'Institute for Interactive Media and Learning (IIML), basé à Sydney en Australie, s'est trouvé un nouveau défi à relever. Il veut convaincre le gouvernement australien d'équiper les centres d'hébergement de réfugiés en matériel informatique et connexion internet. Son engagement est motivé par le postulat suivant: il ne faut pas seulement proposer aux réfugiés de la nourriture, des soins et un logement. Il est également nécessaire de leur permettre d'accéder aux technologies de l'information.

L'IIML a étudié les habitudes numériques des réfugiés ayant séjourné dans des centres de rétention ou des camps de réfugiés et s'étant ensuite installés en Australie. Résultat: l'accès à des outils comme le mail ou le téléphone facilite la communication avec les proches. Cette opportunité a un impact direct sur la survie, le bien-être et l'intégration des personnes déplacées.

L'Etat australien a par la suite beaucoup de facilités à faire participer les nouveaux arrivants à la vie socio-économique du pays.

Les contraintes

«Les restrictions d'accès aux Technologies de communication produisent un impact important sur la santé émotionnelle des réfugiés», explique Linda Leung, responsable du projet. «Comment être tranquille sans faire savoir à sa famille qu'on est en vie ?» Et le problème, c'est que l'accès à de tels supports reste encore difficile, obligeant les réfugiés à recourir à des astuces. Par exemple, payer un pot-de-vin pour emprunter un téléphone ou accéder à Internet. L'autre difficulté: même si la personne déplacée a accès aux télécommunications, ce n'est pas toujours le cas pour les membres de sa famille. En effet, les infrastructures peuvent être détruites ou limitées, suite à une guerre ou à des restrictions gouvernementales et militaires. L'IIML ambitionne d'organiser un forum international pour sensibiliser les organisations humanitaires présentes dans les pays de la sphère occidentale sur la nécessité d'améliorer l'accès aux technologies informatiques de communication.

La rédaction

Chose vue

Les ondes positives du réfectoire

Une quarantaine de requérants d'asile se côtoient quatre fois par semaine à la cantine des ateliers de formation à Anières dans une ambiance conviviale qui tranche avec l'atmosphère morose des foyers d'hébergement.

«Melkam migebe», «Kudia mboté», «Fiican cunta»: ce sont-là quelques formules pour se souhaiter «bon appétit» en amharique (Ethiopie), lingala (Congo) et somali. A midi, le réfectoire d'Anière où mangent les personnes en formation se transforme en une mini tour de Babel où plus de dix nationalités se croisent et fraternisent le temps d'un repas, en baragouinant un français fraîchement appris. Ah, qu'elle est difficile la langue française! Mais tous les apprenants ont envie de l'assimiler très vite pour se sentir libres dans la société genevoise qui semble ne pas ouvrir ses portes tant que la langue de Molière n'est pas maîtrisée. «Il faut beaucoup de pratique», reconnaissent certains. La cantine est un lieu idéal pour cela. Solidaires dans la difficulté, les requérants d'asile s'encouragent mutuellement à répéter quelques phrases apprises en cours au moment de prendre place pour le repas.

Mélange de saveurs

Edison Da Silva, le responsable de l'Atelier cuisine, est heureux d'accueillir ce monde bigarré. Il ne ménage aucun effort pour varier les saveurs et présenter des tables impeccablement dressées. Son équipe composée de 16 apprentis dont une majorité de requérants d'asile s'active pour le service. Le jour de notre reportage, nous avons eu droit à un ragoût de bœuf avec légumes et à un gâteau à la noix de coco avec confiture maison. «Le menu de base chez nous se compose principalement de viande, de féculent et de légumes. Rares sont ceux qui se plaignent de la qualité de ce qu'ils mangent», commente Edison Da Silva. «J'adore prendre mes repas ici. Les plats me rappellent presque les saveurs de mon pays, la Somalie», déclare avec le sourire Hassan Ahmed, élève à l'atelier «Construction métallique». Son condisciple et voisin de table Florent Pindi, originaire du Congo, renchérit: «C'est un sentiment de fierté qui m'anime quand je vois des requérants d'asile préparer et servir comme des professionnels.»

Edison Da Silva nous explique que le réfectoire est indispensable aux élèves et à leurs encadrants qui fréquentent le centre de formation d'Anières. Certains viennent de l'autre bout de Genève et ne peuvent pas rentrer à midi pour la pause-déjeuner. L'équipe de la cuisine est également chargée de préparer et de livrer quotidiennement plus de 300 plats pour les requérants d'asile dont la demande a été frappée d'une décision de non-entrée en matière.

Au delà des barrières linguistiques

Le repas terminé, les discussions reprennent de plus belle. «On parle de tout et de rien, mais j'essaie toujours de recadrer les discussions sur la formation», précise Nicolas Aeby, le formateur responsable de l'atelier «maintenance des véhicules». Il déjeune régulièrement aux côtés de ses élèves, à l'instar de ses collègues d'autres ateliers.

Après quelques minutes, les élèves se ruent hors des bâtiments pour profiter de l'immense parc qui entoure le foyer d'Anières. Les difficultés de la langue française constituent alors des sujets de franche rigolade. Cette forme ludique d'apprentissage semble plaire au plus grand nombre. Claude Bompas, le responsable de l'atelier «Construction métallique», n'hésite pas à s'en mêler. «Nous n'arrivons pas toujours à nous comprendre, mais j'ai un bon contact avec tout le groupe», explique-t-il. «On communique parfois avec des gestes», avoue Doganbey Ozguz, un élève originaire de Turquie.

Optimisme à tout va

Dans cette ambiance bon enfant, les langues se délient. Les élèves qui fréquentent les ateliers d'Anières nourrissent de nombreuses ambitions pour la suite de leur parcours. C'est le cas de Joseph Tsegay, originaire d'Erythrée, qui raconte avec moult détails son expérience au sein de l'atelier dirigé par M. Bompas. Il vient d'y boucler une année. Il est fier d'y jouer maintenant le rôle d'encadrant pour les nouveaux. Joseph Tsegay se sent assez outillé pour un emploi dans la construction métallique, encouragé par son formateur: «Après leur formation, les élèves assidus et patients comme Joseph ont des chances de devenir de bons assistants.»

Edison Da Silva acquiesce: «Oui, grâce à ce qu'ils apprennent chez moi, ils peuvent travailler comme aides cuisiniers. En cas de retour volontaire ou de rapatriement dans leur pays d'origine, ils peuvent aussi se rendre utiles en mettant en pratique toutes les connaissances acquises ici. Pour y parvenir, le groupe des élèves d'Anières se concentre sur le présent en s'évertuant à oublier les souffrances de l'exil, les frontières entre les cultures et surtout en fréquentant assidûment les ateliers de formation.

Maxwell ONOKALA & Andy MACK



L'équipe de la cuisine ne badine pas avec le service.



Le réfectoire d'Anières, à l'heure de la pause déjeuner.

Vie quotidienne

Peines d'une femme au foyer de Saconnex

Quand une famille vit dans un foyer d'hébergement pendant plusieurs années, elle ne peut que se résigner à subir les désagréments de la promiscuité, avec pour prime des tensions quotidiennes entre époux. Les femmes en souffrent davantage, à l'instar de Refica, une Kosovare qui vit avec sa famille (cinq personnes) dans deux pièces au foyer de Saconnex.

Nous avons au départ l'intention de donner la parole à plusieurs femmes vivant avec leur famille dans un foyer pour requérants d'asile afin qu'elles nous décrivent elles-mêmes les conditions de vie qui sont les leurs dans ces lieux qui, selon les dires des pensionnaires, sont hostiles à toute vie familiale. Mais des craintes irrationnelles ont empêché toutes les femmes contactées de s'épancher sur leurs expériences, sauf une, Refica, une jeune femme kosovare originaire de la Macédoine.

Refica a pris le chemin de l'exil avec son mari et ses trois enfants en 2003. La famille est accueillie depuis cette année-là au foyer de Saconnex. Refica et son mari sont toujours dans l'attente d'un permis de séjour stable en remplacement du permis provisoire qui leur «barre le chemin de l'intégration» dans la société genevoise. Leurs trois enfants, eux, ont reçu un permis B. Cette situation ne fait que renforcer l'amertume dans le couple qui vit un calvaire depuis le démarrage de leur procédure d'asile en Suisse.

Refica, vulnérable et meurtrie par les souffrances de la guerre, avait raconté lors de son audition des détails sur ce qu'elle a subi pendant le conflit en Macédoine en tant que femme entre les mains de soudards. Elle n'avait jamais révélé ces faits à ses proches. Pour son grand malheur, le rapport de son audition a été envoyé à l'adresse de son mari. Ce dernier a pris connaissance des faits. Depuis lors, le couple vit dans une tension indicible. Refica vit la tête basse, subissant le regard accusateur de son époux en permanence.

Promiscuité

D'autre part, cette famille vit dans des conditions de vie précaire; la cuisine du foyer est équipée de deux gazinières pour treize familles. Ainsi, l'attente est longue si l'on veut se mijoter un repas. Pour atteindre les sanitaires, il faut franchir d'intermi-



LeGENDE

Pour faire la popote, il faut se lever tôt et s'armer de patience.

nables couloirs où traînent des personnes ivres ou au comportement pour le moins bizarre.

Pour Refica, la vie intime est une notion presque inexistante dans le quotidien de sa famille. «Les enfants qui sont tous adolescents dorment à nos côtés», déclare-t-elle. Effectivement ils cohabitent tous ensemble dans deux minuscules chambres ouvertes l'une sur l'autre, où sont juxtaposés des lits pour le mari, sa femme et les enfants.

Manque de perspective

Le père de famille se lève tous les matins pour aller travailler. Mais son emploi est un pis-aller qui rapporte juste de quoi payer les factures. Il déplore le manque de perspectives avec une autorisation provisoire de séjour. Refica et sa famille ont le sentiment d'être confinés depuis des années dans

un réduit où il n'est pas possible de rêver d'une vie meilleure.

L'assistante sociale qui s'occupe de la famille de Refica, Lefteri Hasanaj m'explique qu'elle et ses collègues font de leur mieux pour donner un peu de réconfort aux pensionnaires du foyer mais «il est difficile pour des gens qui vivent depuis sept ans dans un foyer de ne pas ressentir de plus en plus fort la frustration et l'humiliation.»

Ces personnes sont vraiment isolées de la société qui prétend les accueillir, tournent en rond et plongent progressivement dans l'abîme des pensées négatives.

Salima KHADR

Intégration

Genève repense sa politique d'accueil des nouveaux migrants

Cette année a vu la mise en place de séances d'accueil et la publication par le Bureau de l'intégration de différentes brochures pratiques. Le dispositif devrait s'élargir dans les années à venir, notamment par l'implication des communes dans cette étape importante du processus d'intégration.

Les experts en matière d'intégration sont unanimes à considérer que les premiers mois de séjour des nouveaux arrivants dans leur pays d'accueil peuvent être déterminants pour la suite de leur parcours. C'est dans cette période initiale que les personnes migrantes ont les besoins les plus urgents de connaître non seulement leurs droits et leurs devoirs, mais également toutes les possibilités offertes par leur nouveau cadre de vie, que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éducation, du logement ou du travail.

C'est notamment pour cette raison que la Loi fédérale sur les étrangers (LEtr, article 56) confère à la Confédération, aux cantons et aux communes un mandat d'information des personnes migrantes sur ces divers thèmes, ainsi que sur l'offre spécifique disponible afin de faciliter leur intégration. Durant la dernière législature, le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) a développé une palette de documents et de prestations afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des nouveaux arrivants: la brochure «Bienvenue à Genève», disponible pour l'heure en français, est un guide pratique divisé en quatre chapitres organisés pour mieux répondre aux besoins des personnes migrantes selon leur stade d'intégration. Ce document contient diverses informations sur la vie quotidienne à Genève et en Suisse: transports, santé, aides sociales, logement, marché du travail, gestion d'un budget, permis de séjour ou d'établissement, scolarité et études, enfants et famille, sports et loisirs, etc. La brochure «Bienvenue à Genève» est destinée à être résumée et traduite dans les langues les plus parlées dans le canton.

Publications attendues

Le document intitulé «Cours de français pour adultes migrant-e-s dans le canton de Genève», dont nous avons parlé dans le numéro précédent de Voix d'Exils, est également disponible. Il s'agit d'un répertoire de l'offre de cours de français proposés majoritairement par des associations et destinés aux migrant-e-s. Cette publication était attendue par les différents acteurs de l'intégration,

car elle permet d'orienter au mieux les personnes désireuses d'apprendre le français. Les cours y sont classés en fonction des lieux géographiques et des renseignements sont donnés au sujet de la garde des enfants.

Une réactualisation de la brochure «Consultations et permanences juridiques pour personnes migrantes dans le canton de Genève» vient également à jour répertorie l'ensemble des permanences et consultations juridiques proposées par des associations et des organisations non gouvernementales dans les différentes communes du canton.

De plus, le travail d'un groupe santé-intégration (composé d'acteurs de la santé et de l'intégration à Genève) a abouti à plusieurs documents faisant l'inventaire et la description des ressources genevoises dans le domaine de la santé. Ces différentes brochures sont adaptées aux statuts des personnes migrantes: personnes titulaires d'un permis de séjour (livrets C, B et L), personnes requérantes l'asile (N) ou personnes admises provisoirement (permis F), personnes déboutées de l'asile ou frappées d'une «non-entrée en matière».

Le Bureau de l'intégration des étrangers, en partenariat avec l'Office de la formation continue et professionnelle (OFPC) et l'association Découvrir, va éditer à l'automne 2009 un «Guide pratique pour femmes migrantes à la recherche d'un emploi» qui a pour but de faciliter la recherche de travail en donnant des informations sur les institutions clé qui pourront les aider, les orienter et les conseiller.

Documents gratuits

Ces différents documents sont disponibles gratuitement au Bureau de l'intégration, 12 quai du Rhône ou téléchargeables sur le site www.ge.ch/integration, site conçu comme un outil d'aide à l'intégration des nouveaux arrivants et qui propose diverses ressources, par exemple une carte dynamique du canton et des adresses utiles.

Par ailleurs, le dispositif d'accueil est complété par des séances d'information pour nouveaux arrivants. Initiées en 2009, elles seront développées



Les brochures du BIE apportent de précieuses informations aux étrangers désireux de s'intégrer à Genève par le travail et la langue.

en 2010 et proposées en plusieurs langues deux fois par année. Leur but est de transmettre oralement et de façon synthétique des informations générales sur Genève et la Suisse, ainsi que des informations plus ciblées sur la santé, le travail, la formation, le logement ainsi que sur les us et coutumes du pays. Des séances thématiques sur des sujets spécifiques (système scolaire, assurances sociales, etc.) seront proposées ultérieurement. Durant les prochaines années, le BIE étendra son offre relative à l'accueil, cela également en collaboration avec les communes suburbaines.

André CASTELLA

Délégué à l'intégration du canton de Genève

Logement

La lutte quotidienne des déboutés en appartement

«Pour arriver à bien manger j'ai cessé de payer mes factures»: telle est la déclaration d'un débouté à bout de souffle. Les cas se multiplient.

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'asile en Suisse, la majorité des requérants déboutés a été transférée dans les centres d'aide d'urgence. Mais une minorité des cas dits vulnérables a été autorisée à rester dans les appartements gérés par l'établissement vaudois d'aide aux migrants (EVAM). Cela ne veut pas dire pour autant qu'ils ont la vie facile.

Budget étriqué

Privées de droit de travail, ces personnes reçoivent 9,50 francs par jour pour se nourrir et se vêtir. Le budget étant strictement limité, elles sont obligées d'acheter les produits les moins chers comme de l'huile végétale, du riz, du pain, des tomates, du thon en boîte. Les fruits et les légumes constituent un luxe. Les déboutés ne peuvent pas les consommer régulièrement comme le recommandent les nutritionnistes.

Les propos recueillis auprès de certains recalés de l'asile démontrent ces difficultés. Karim, un jeune

originaire de la Côte d'Ivoire, réside depuis six ans en Suisse. Il nous fait savoir qu'il a d'énormes difficultés à suivre le régime alimentaire que le médecin lui prescrit depuis trois ans pour son problème de santé.

Faire face aux charges

En plus de devoir se nourrir, ces requérants sont confrontés à d'autres problèmes. A Payerne par exemple, la Municipalité exige l'achat de sacs jaunes pour les poubelles afin de taxer et limiter les déchets. Le rouleau de 35 décilitres coûte 15 francs. Pour un célibataire, c'est une dépense d'au moins 30 francs par mois. Il y a aussi les coûts de lessive: une carte à 100 unités coûte 45 francs. Ces personnes sont pour la plupart privées de tout loisir, à part la télévision. Mais il faut encore payer la redevance. Le montant de la facture est de 23 francs par mois. L'argent faisant défaut, l'isolement et la précarité pèsent lourdement sur leur état psychique et physique. Les déboutés ont

des difficultés à communiquer avec leurs proches restés au pays. Même pour se rendre dans un cybercafé gratuit, il faut payer le transport. Cette situation pousse certains d'entre eux à rejeter quelques règles élémentaires de vie sociale. C'est le cas de Diabi, 35 ans, originaire d'Angola, en Suisse depuis 2003. Ce célibataire nous donne avec regret les informations suivantes: «J'ai travaillé pendant trois ans avant de me retrouver dans cette situation. Depuis, j'utilise des sacs noirs au lieu des sacs jaunes. J'ai cessé de payer mes factures. Pour bien manger, je suis obligé de faire main basse lors de mes commissions. Quand je rends visite à mes amis, je ne paie pas le ticket et j'ai copié de plusieurs amendes dans le train. Je voudrais entrer dans un programme d'occupation, mais je suis encore dans l'attente d'une réponse. Pour moi la question se pose: est-ce là le vrai visage de la Suisse humanitaire?»

Jean Kamunga SHEBA MULUNDA

Activité

Le Tour de France des requérants d'asile

Des migrants ont participé à l'étape helvétique du Tour de France, troisième manifestation sportive la plus suivie au monde, de passage le 19 juillet à Moudon.

Comme à leur habitude très impliqués dans la vie locale, les requérants d'asile de Moudon ont saisi l'occasion du passage du 96ème Tour de France en Suisse romande pour afficher leur volonté d'une paisible et harmonieuse cohabitation.

Entre 300 et 400 personnes ont accueilli et acclamé le dimanche 19 juillet, autour du «quartier EVAM», le peloton des cyclistes en début d'après-midi. Dès le matin, un petit-déjeuner était offert au public par les migrants. Quinze grandes banderoles ornaient les lieux, confectionnées et décorées par ces requérants d'asile, aidés dans le montage et le démontage des échafaudages par des militaires suisses mobilisés pour l'événement. Tout le monde y a mis du sien pour faire une grande fête. Les enfants ont participé nombreux aux différentes animations, jeux et concours.

Occasion de rencontre

Selon Cécile Ehrensperger, responsable de secteur à l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), «le Tour de France a été un cadre parfait pour la rencontre des requérants et des Moudonnois.» Ceci explique la participation très active des requérants de Moudon et du Groupe Suisse-Etrangers (GSE), ainsi que d'autres bénévoles.



Les enfants ont participé nombreux aux différentes animations, jeux et concours.

L'EVAM et le GSE ont financièrement contribué à l'organisation et à la préparation des repas pour l'occasion. Mais surtout, la commune et des bénévoles ont mis beaucoup de matériel à disposition pour toute la manifestation. Différents cadeaux ont aussi été distribués aux participants par un sponsor du Tour. La bonne ambiance a attiré l'attention d'une équipe de la télévision nationale hollandaise, qui s'est arrêtée un bon moment sur place. Les journalistes en ont profité pour recueillir les impressions des migrants, qui manifestement soutenaient le cycliste suisse Fabian Cancellara.

Le passage du Tour a été bref, mais la fête a été grande, un de ces moments où la population locale et les requérants ont oublié une fois encore leurs différences.

Pidice EGUI

Séjour

Pour accorder le permis B, Vaud exige un bail privé

Le canton de Vaud exige dorénavant un bail privé pour transformer un permis F en permis B. Or, les agences immobilières réclament au minimum un permis B pour louer un appartement. Un véritable casse-tête pour les admis provisoires en quête de régularisation.

Lutfi*, un jeune Kosovar dynamique travaillant depuis belle lurette dans la construction, est au désespoir: «Je réside en Suisse depuis plus de cinq ans et tente de me régulariser, mais mon dossier est bloqué par un critère qui me paraît titanesque. On me réclame un contrat de bail privé que je n'arrive pas à décrocher malgré mes recherches quotidiennes.»

Un autre cas que nous avons suivi pendant un mois dans sa chasse à l'appartement est confronté à la même difficulté et son projet reste sans succès. Pour Abdallah, Somalien détenteur d'une admission provisoire et évoluant dans le secteur de l'hôtellerie, la question revient à chaque reprise dans la bouche des gérants de régies: «Avez-vous au moins un permis B?»

Un avocat de la place nous donne l'explication suivante: «Je peux simplement vous dire que, comme pour tout type de contrat de droit privé, les principes de l'autonomie privée et de la liberté contractuelle prévalent en matière de contrat de bail. Cela signifie que le bailleur est libre de contracter ou non avec qui il l'entend.»

Appliquer la loi

Du côté de l'autorité émettrice de cette nouvelle exigence qui fait beaucoup remuer le milieu de l'immigration, l'adjoint au chef de la Division Asile

du Service de la population (SPOP), Christophe Gaillard, nous apprend que la base légale de la procédure de transformation d'un permis F en permis B est l'article 84 de la loi sur les étrangers (LEtr). Son alinéa 5 mentionne le niveau d'intégration comme déterminant pour l'examen du dossier. L'autonomie ne serait pas complète, selon l'administration vaudoise, si elle n'est que financière: encore faut-il ne pas dépendre d'une institution publique pour son logement.

Selon le fonctionnaire, les témoignages précités se rapportant à la difficulté de conclure un bail privé ne se vérifient pas dans les faits: «Depuis le début de l'année 2009 et malgré un marché immobilier difficile, la Division Asile du SPOP a reçu 33 demandes de transformation de permis F en permis B concernant 74 personnes au total, dont les déposataires disposent tous de leur propre logement avec un contrat de bail privé, et répondent à l'ensemble des critères requis par la loi.»

Deux des plus grosses agences immobilières vaudoises reconnaissent pourtant que les démarches en vue de la location d'un logement sont difficiles pour les étrangers en attente de permis de séjour. Elles précisent que la location à des permis B et C ne pose par contre aucun problème, étant donné que leurs détenteurs ne

risquent pas de quitter subitement la Suisse, les laissant ainsi avec un logement à pourvoir dans des délais très courts, signifiant bien souvent des pertes locatives pour le propriétaire et des frais de remise en état inévitables à chaque changement de locataire.

L'établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), par la voix de son directeur Pierre Imhof, avance que «l'assistant social peut aider le demandeur d'asile dans ses démarches pour obtenir un bail privé». Il mentionne en outre l'existence d'un projet visant à faciliter la prise de bail, «si possible en collaboration avec les gérances».

Lutfi a déjà passé cinq ans à travailler pour s'intégrer. Combien d'années lui faudra-t-il maintenant pour décrocher un bail privé?

Hassan CHER

* Prénom fictif

Loisir

Bol d'air estival

«La première fois, ils étaient une vingtaine, avec une majorité d'enfants. La fois suivante, ils étaient plus nombreux, avec davantage d'adultes. Le bouche à oreille a fonctionné, les gens sont revenus avec des voisins ou des amis», se félicite Chloé Dumouchel-Fournier, stagiaire québécoise à l'antenne lausannoise de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM). Les 8 et 16 juillet ainsi que le 19 août, trois sorties dans un parc du quartier ont permis aux requérants logés dans l'immeuble de Rapille 4 à Prilly de passer des moments différents.

«Au début ils ne comprenaient pas, ils étaient surpris que l'EVAM organise quelque chose

pour eux, surpris aussi de rencontrer des collaborateurs dans un contexte plus informel», ajoute la jeune stagiaire. Elle repart au Canada avec de beaux souvenirs, entre les courses au sac (poubelle), le maquillage des enfants et les discussions à l'ombre des arbres: «Certains n'avaient jamais traversé la rue jusqu'au parc, d'autres étaient tout fiers de nous montrer qu'ils connaissaient l'endroit. Des dames célibataires ont joué avec les enfants des autres. C'était vraiment fun!»

Rédaction vaudoise (collaboration: Hassan CHER, Chaouki DARAOU)



Remarquable maquillage d'une fillette.

© VDE/Hassan Cher

Excursion

Une semaine de colonie à Vaumarcus

La belle saison a permis à quelques enfants de requérants d'asile de Neuchâtel de se ressourcer dans la campagne.

Le Service des migrations du canton de Neuchâtel (SMIG) a organisé la cinquième édition du camp d'intégration pour enfants de requérants d'asile. Du 10 au 14 août, 29 enfants âgés de 8 à 12 ans ont pris part aux activités estivales proposées sur le site de Vaumarcus. C'est un centre qui a comme but d'accueillir des groupes pour des rencontres et des formations. Situé au pied du Jura et au bord d'une magnifique forêt, il est proche du lac de Neuchâtel.

Sur ce magnifique site, six moniteurs dévoués ont proposé un programme riche et varié: promenades, visites, activités sportives, ateliers de pâtisserie et de musique, apprentissage de la vie en communauté. Nous avons recueilli quelques témoignages des participants à cette colonie de vacances.

Arianit

«C'est la deuxième fois que je participe au camp d'intégration. J'adore l'ambiance et le terrain de foot. Le thème était très intéressant, la nature. On a fait plusieurs promenades dans la nature. Je n'en fais pas souvent. J'ai maintenant beaucoup de copains et copines et j'espère les revoir régulièrement.»

Winnie

«Je participe pour la deuxième fois au camp d'intégration. J'aime rencontrer d'autres personnes, mais je n'aime pas les promenades. Avec un groupe d'amis, nous avons organisé une choré-



Le foot a été indéniablement le jeu préféré des participants au camp.

graphie pour la grande soirée finale sur le thème «Thriller» de Michael Jackson. On a bien rigolé. Je me suis fait beaucoup de copines et de copains. Nous avons échangé nos numéros de téléphone. Nous sommes d'accord pour organiser des soirées à la maison.»

Tina

«C'est la première fois que je viens à Vaumarcus. Etre en contact direct avec la nature, c'était génial.

Je me suis fait beaucoup de copines et copains. Je trouve que le temps passe vite!»

Sarah

«J'aime beaucoup l'ambiance du camp. On a l'impression d'être en famille. J'ai eu la chance d'avoir à mes côtés ma copine préférée de la Chaux-de-Fonds. On ne se quitte jamais. Je n'ai pas apprécié les promenades. Mais j'avoue avoir bien mangé, surtout les pizzas. J'adore!»

Betiel TECLEHAIMANOT

Hébergement

Requérants d'asile à la ferme

Une quarantaine de requérants d'asile venus des Hauts-Geneveys ont pris possession de la Ferme Matile, un lieu que les autorités communales de Fontainemelon louaient en tant que salle des fêtes. Désormais, il fait office de centre de premier accueil avec 80 lits répartis dans des chambres spartiates. Au premier étage vivent les célibataires, à raison de huit personnes par chambre. Le 2e étage accueille les familles. Les chambres sont claires, la maison et ses alentours propres. La cuisine est grande et possède tous les équipements nécessaires. Elle donne sur une vaste salle à manger avec un coin télévision.

Le déménagement a commencé mi-août et n'est pas encore totalement achevé. Contrairement aux habitants des Hauts-Geneveys qui ont manifesté

leur colère contre l'hébergement des requérants dans leur abri PC à la fin de l'année dernière, ceux de Fontainemelon n'ont pas montré la moindre hostilité vis-à-vis des nouveaux locataires de la ferme. Le gouvernement neuchâtelois et les autorités communales ont peaufiné leur stratégie de communication.

La vingtaine d'habitants présents a montré son ouverture lors de la séance d'information organisée la veille de l'arrivée du premier groupe. Ils étaient heureux d'accueillir des requérants d'asile à la Ferme Matile. Les responsables du centre ont même reçu des cadeaux pour les arrivants. En vue d'aplanir d'éventuelles réticences, le centre insiste sur les règles de vie à respecter. Le Service des migrations organisera des séances d'information

dans les écoles et les habitants seront conviés à une soirée portes ouvertes.

Plusieurs requérants d'asile, soulagés, ont dit avoir vécu un calvaire aux Hauts-Geneveys. Les murs austères du centre de protection civile et le courroux de la population ont brisé le moral de la plupart d'entre eux.

Le canton de Neuchâtel compte désormais deux centres de premier accueil qui peuvent héberger chacun 80 personnes. Avec ses deux centres de Couvet et Fontainemelon, Neuchâtel détient désormais une capacité d'accueil d'environ 160 places. Ils hébergent actuellement 110 personnes en phase de procédure ou de renvoi.

La rédaction

Ecologie

A l'école du tri des déchets

Le tri des déchets, quand il est bien organisé, a des retombées plus que conséquentes sur l'environnement et l'économie de toute une région. C'est la grande leçon apprise par un groupe de requérants d'asile basé à Couvet qui a eu l'opportunité de visiter une usine d'incinération des déchets à La Chaux-de-Fonds.

Dans le cadre de l'intégration des résidents, un groupe de six requérants d'asile du centre d'accueil de Couvet, accompagné par les formatrices Marie-France Bitz et Roselyne Petruzzi, a visité l'usine d'incinération des déchets nommée Vadec SA. C'est un réseau public chargé de la gestion des déchets dans l'Arc jurassien. Cette entreprise répond aux besoins des quelque 355'000 habitants de 268 communes des cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud. Le but de cette visite était de comprendre pourquoi il est important de trier les déchets.

M. Glauser, ancien directeur à la retraite, a servi de guide. Il était heureux de faire visiter cette usine à des requérants d'asile, car pour lui, cela fait partie du processus d'intégration des étrangers, un sujet qui lui est cher.

L'usine Vadec emploie 35 personnes qui se relaient 24 heures sur 24. Elle fonctionne tous les jours de l'année et brûle environ 60'000 tonnes de déchets par an, avec en moyenne 5 tonnes par jour.

Le tri, c'est précieux!

Les visiteurs ont appris à faire attention au tri des déchets. C'est la base de la réussite d'une entreprise comme Vadec qui est une des références en la matière en Suisse romande. Les déchets organiques comme les coquilles d'œufs, les fruits et autres végétaux sont stockés dans des poubelles de couleur verte posées à proximité des habitations. Des camions de l'entreprise les collectent une fois par semaine pour un traitement à l'usine. Ces déchets organiques ressortent sous forme d'engrais naturel destiné à la fertilisation des champs.

Le guide a pris soin d'insister sur la distinction entre les containers de différentes couleurs, notamment ceux destinés aux bouteilles en verre. Elles sont recyclées en fonction de leur couleur, indéfiniment.

Les vieux journaux, les feuilles de papier, les magazines et les cartons sont collectés avec beaucoup de soin. Ils constituent une matière première très convoitée par les producteurs de papier recyclé.

Les visiteurs ont aussi appris à bien gérer les batteries usagées qu'il ne faut jamais jeter dans la nature ou dans les poubelles. L'entreprise visitée prie tous les consommateurs de déposer leurs vieilles piles électriques dans des bacs destinés à ce type de déchets. Ces piles sont récupérées et détruites grâce à un procédé particulier. Car les batteries contiennent des métaux lourds (plomb, cadmium, zinc, mercure) qui constituent une grande source de pollution des terres et nappes phréatiques.

Le passage dans la section de démontage des appareils électroménagers a permis aux visiteurs de se rendre compte d'une retombée concrète du tri des déchets: des chômeurs en fin de droit trouvent là un sanctuaire de réinsertion professionnelle.

Energie verte

Le tri sélectif permet, à n'en point douter, la transformation des déchets non recyclables en énergie électrique qui alimente l'usine elle-même et quelques communes alentour. Cette énergie sert également à fournir l'eau chaude et le chauffage aux consommateurs de la région.

A l'issue de la visite, les requérants d'asile ont surtout retenu la leçon suivante: les déchets que nous produisons, individuellement et collectivement, ne peuvent plus être considérés comme des rebuts à éliminer. Ce sont avant tout des composés, plus ou moins complexes, de matières premières. Or, toutes les matières premières de notre planète n'existent qu'en quantité limitée. Si nous ne voulons pas épuiser ces ressources vitales, nous devons les gérer avec discernement et ménagement.

Lassine BAMBBA



Les visiteurs ont eu droit à des explications théoriques...



Avant de visiter les installations de Vadec.

International

Comment éviter la création d'un nouveau «Sangatte»?

Après l'annonce du ministre français de l'Immigration, Eric Besson, qui veut démanteler très rapidement la «jungle» de Calais, cette vaste friche sablonneuse où vivent des centaines de migrants dans des conditions précaires depuis la fermeture du centre de la Croix-Rouge à Sangatte (novembre 2002), le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés propose des solutions alternatives afin d'éviter des drames.

Le HCR est déjà présent à Calais, en partenariat avec l'organisation France terre d'asile. Concrètement, le rôle du HCR consiste en la diffusion auprès des migrants d'informations et de conseils relatifs aux procédures de demande d'asile françaises et aux droits dont ils peuvent se réclamer. Des informations quant au regroupement familial, au rapatriement librement consenti et à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), organisation compétente en la matière, sont également fournies aux migrants. Le HCR, France terre d'asile et les associations locales collectent aussi des informations statistiques concernant le nombre et le profil des migrants afin d'ajuster l'aide fournie aux réalités concrètes.

Déconstruire le «mythe britannique»

De manière plus générale, dans une optique à plus long terme, le HCR organise des réunions d'information sur les conditions de vie et d'accueil des migrants au Royaume-Uni destinées aux organisations non gouvernementales locales engagées pour la cause des migrants à Calais. Cette démarche vise à déconstruire le mythe qui entoure le système d'asile britannique, mythe largement répandu chez les populations migrantes et participant de l'essor sinistre de l'influence des passeurs et des réseaux criminels. Il est crucial que les migrants soient informés de toutes les options possibles et conscients qu'il est possible de demander l'asile en France. Le HCR contribue activement à cet effort de conscientisation, salutaire à bien des égards.

Néanmoins, la situation à Calais n'est pas un problème franco-français, il s'agit bien d'un problème européen et international. Il y a une tendance à voir la situation à Calais et le long du littoral nord comme un problème français, mais il ne faut pas oublier qu'il y a un pays de destination et des pays de transit. Afin d'éviter que ne se crée un «nouveau Sangatte», il s'agit de confronter les gouvernements européens aux inégalités de leurs systèmes d'asile respectifs qui sapent le système de Dublin II, selon lequel il revient au premier Etat membre traversé par le migrant dans l'Union européenne d'examiner sa demande d'asile. Dans la pratique et sur la base de ce qu'on constate quotidiennement, les Etats européens refu-



La logique sécuritaire ne doit pas être la seule solution, sinon de nombreux migrants prendront des risques inconsidérés pour traverser la Manche.

sent actuellement la protection à beaucoup de personnes qui en ont besoin.

L'idée de Dublin II est excellente, mais pour qu'un tel système fonctionne, il faut que tous les pays jouent le jeu selon les règles établies, or ce n'est pas le cas en ce moment.

Un problème européen

Pour éviter un nouveau Sangatte, il faut créer une chaîne de cohérence aux niveaux européen et français avec des maillons pour chaque dimension de cette situation complexe et compliquée qui comporte, outre les dimensions humanitaires, de droits de l'homme et du droit d'asile, aussi une dimension d'hygiène publique et une dimension criminelle avec les réseaux exploitant les personnes.

Il est temps d'engager les pays membres de l'Union européenne dans une discussion de fond et surtout prendre les mesures nécessaires pour régler un vrai problème, guidées par des impératifs humanitaires. Ceci constitue un maillon important de la chaîne de cohé-

rence, comme ce qui se passe en France. Le gouvernement a déjà pris des mesures importantes comme l'ouverture d'un guichet à la sous-préfecture de Calais pour présenter les demandes d'asile et pour combattre la gale. Le HCR est actuellement en discussion avec les autorités françaises concernant d'autres mesures.

La chaîne de cohérence, franco-européenne, doit trouver un équilibre fondamental entre la logique sécuritaire et les contrôles d'un côté, et les droits de l'homme et des réfugiés de l'autre.

*Francisco GALINDO-VÉLEZ,
Représentant du HCR en France et Monaco*



Publication

«Ils étaient une fois des réfugiés»

Le journaliste suisse Michael Walther vient de publier un livre pour le compte du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). La publication a pour but de démontrer l'importance de la politique d'accueil des contingents de réfugiés en Suisse. Comment inciter Berne à reprendre la politique de réinstallation des réfugiés dans le respect de sa tradition humanitaire? Michel Walther a trouvé l'astuce: donner la parole à d'anciens réfugiés qui ont pu bénéficier de l'accueil par groupes depuis les années 50 et jusqu'en 1996. Neuf anciens réfugiés racontent avec moult détails leur parcours et la transformation de leur existence depuis qu'ils se sentent chez eux en Suisse. Intitulée «Ils étaient une fois des réfugiés», cette publication offre aux lecteurs de précieuses informations sur le parcours extraordinaire de gens ordinaires qui ont pu accomplir leur destin en Suisse grâce au programme de réinstallation.

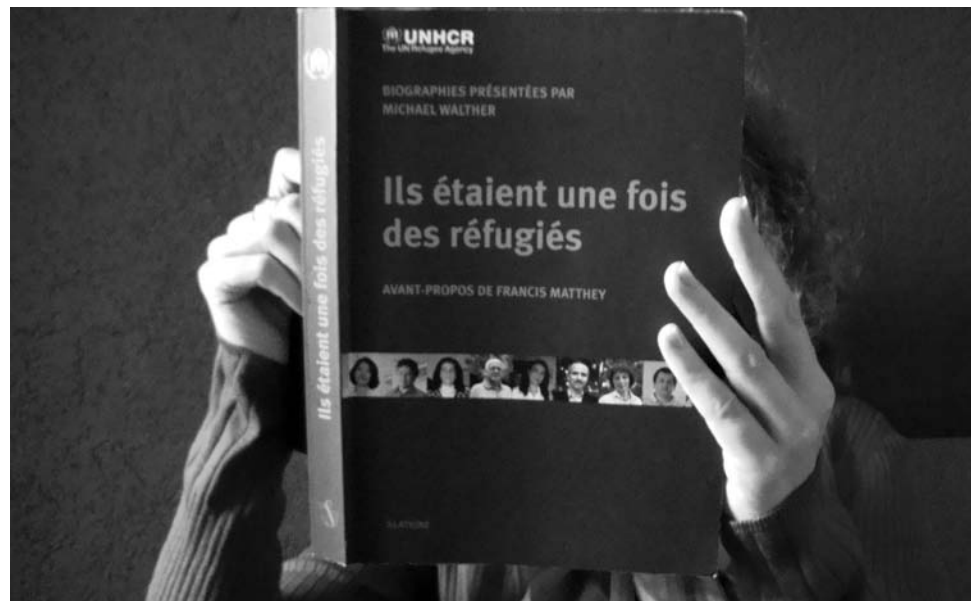
Engagement politique

En faisant le bilan de leur séjour en Suisse, ces anciens réfugiés se considèrent tous comme des citoyens à part entière de leur pays d'accueil. Ils ont l'intime conviction d'avoir contribué à sa bonne marche. C'est le cas d'Andreas Herczog qui a fait carrière en politique: «En 1999 – j'avais alors cinquante-deux ans dont vingt passés au Parlement fédéral – j'ai démissionné de mon mandat. Mon activité politique s'était étendue sur un quart de siècle. J'ai été un conseiller national passionné et je faisais preuve d'une certaine habileté à manier les arguments.»

Andreas Herczog s'est enfui avec sa mère de Budapest (Hongrie) en 1956. Il avait neuf ans. Il a connu la faim, les longues marches pour rejoindre l'Autriche et échapper à l'occupation soviétique. Accueilli à Bâle, il a fait des études d'architecture avant d'embrasser une brillante carrière politique.

Fille des premiers réfugiés tibétains

La Tibétaine Ganden Tethong raconte: «Ayant obtenu une maîtrise en droit, j'ai suivi divers stages auprès du Ministère public du district de Bülach (Zurich), auprès du Tribunal de district de Pfäffikon, ainsi qu'auprès du Ministère public de Zurich. En 1988, durant mes études, je me suis fait naturaliser, condition préliminaire à l'époque pour pouvoir effectuer un stage ou passer l'examen d'avocat dans le canton de Zurich. Cette qualification est de nos jours également accessible aux étrangers. En 1995, j'obtins le brevet d'avocat à Zurich.»



«Ils étaient une fois des réfugiés» est une mine de confidences sur le parcours extraordinaire de gens ordinaires qui ont pu accomplir leur destin en Suisse grâce au programme de réinstallation du HCR.

Ganden Tethong est née en Suisse. Ses parents furent les premiers Tibétains à s'installer dans le pays en tant qu'éducateurs au sein du village d'enfants Pestalozzi à Trogen (Argovie), en 1960. Ganden Tethong milite ardemment pour la cause tibétaine. «Depuis dix ans maintenant, je m'implique dans la mise en place de structures préscolaires que ma mère a fondées après sa retraite dans les villages du Ladakh.»

Infirmière non reconnue

Intisar Aden est somalienne. Elle a échappé aux affres de la guerre civile du début des années 90 en prenant la fuite vers le Kenya où elle fut accueillie dans un camp de réfugiés. Elle a servi comme infirmière dans ce camp pendant deux ans. Elle a eu l'opportunité de rencontrer une humanitaire américaine qui a pu convaincre le HCR de défendre sa réinstallation en Suisse. Elle vit à Genève depuis 1994. Elle avoue se battre pour s'intégrer, mais des barrières existent. Son diplôme d'infirmière somalien n'est pas reconnu en Suisse. Elle est obligée de vivre d'expédients.

Bien que satisfaite de son intégration, Intisar Aden pense que «l'acclimatation de certains demandeurs d'asile de notre pays, la Somalie, est insatisfaisante.»

Six autres anciens réfugiés témoignent dans ce livre. Tous reconnaissent avoir relevé la tête et réussi dans la vie grâce à la qualité de l'accueil reçu sur le sol helvétique. Tous sont conscients qu'ils doivent s'impliquer dans la vie sociale du

pays d'accueil pour maintenir la qualité de vie qui leur a permis de s'en sortir.

La seconde partie du livre retrace l'historique de la politique suisse en matière d'accueil de réfugiés sur contingents depuis 1950. En tant que pays dépositaire de la Convention de 1951, la Suisse a constamment contribué à réinstaller sur son territoire des réfugiés fuyant les crises majeures qui ont secoué notre planète depuis la fin de la seconde Grande Guerre: des Hongrois en 1956, des Chiliens en 1973, des Vietnamiens en 1974 et des Irakiens à la fin de la première guerre du Golfe.

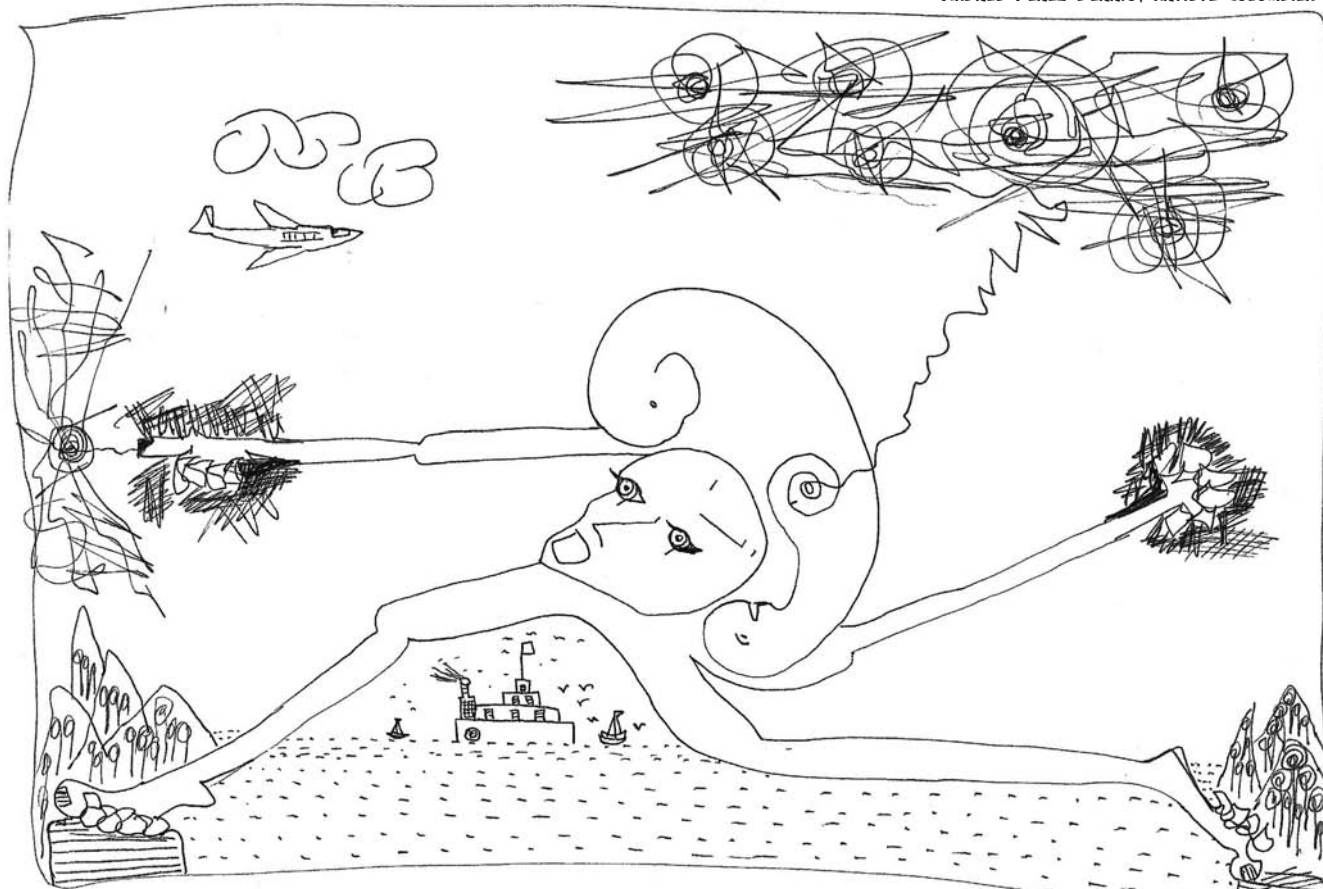
Cette tradition humanitaire s'est peu à peu éteinte dans les années 90 avec la crise des Balkans. L'arrivée massive de demandeurs d'asile des ex-républiques yougoslaves a conduit les autorités suisses d'adopter une politique restrictive en matière d'accueil. Des réfugiés du Darfour, d'Irak, du Congo et du Sri Lanka attendent désespérément que des pays comme la Suisse les aident à sortir de camps infâmes et dangereux. L'intégration réussie des réfugiés d'hier plaide en leur faveur.

Andy MACK

Pour rédiger cette publication, Michael Walther s'est appuyé sur les contributions de Ruben Ahlvin, Ajmal Khybari, Hans Lunshof, Francis Matthey et Kjell Ostby. «Ils étaient une fois des réfugiés» est publié aux éditions Slatkine, Genève.

« UN DESSIN QUI EXPRIME LES DIFFÉRENTES EXPÉRIENCES QUE J'AI VÉCUES LORS DE MON ARRIVÉE À GENÈVE: EXIL ET CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE VIE. »

ANDRÉS PÉREZ BERRIO, ARTISTE COLOMBIEN



Abonnements

Si vous désirez recevoir régulièrement votre trimestriel préféré par la poste, vous avez la possibilité de souscrire un abonnement adapté à tous les porte-monnaie !

1. Abonnement d'une année (4 numéros) au prix spécial de CHF 12.-, réservé aux requérants d'asile.
2. Abonnement normal d'une année (4 numéros) au prix de CHF 28.-
3. Abonnement de soutien d'une année au prix de CHF 60.-
4. Abonnement pour institutions (2 exemplaires par numéro) CHF 60.-

Reconstitution d'office s'il n'y a pas d'annulation.
Il suffit de nous écrire pour enregistrer votre commande.

Hospice général
Service communication
Cours de Rive 12
1204 Genève
Téléphone: 022 420 53 00
E-mail: publications.hg@hospicegeneral.ch



Voix d'Exils N° 36

Tirage: 4'000 exemplaires

Editeur: Hospice général, Aide aux requérants d'asile (ARA)-Genève.
Responsable d'édition: Mireille Vallette Herbez
Responsable de la rédaction: Frank Kodbaye
Mise en page: Rébecca Pittet

RÉGIONS

Rédaction genevoise

Rue Rothschild 58 – 1202 Genève – Tél. 022 420 45 03/04
E-mail: info@voixdexils.ch
Anderson Makedi, Aida AL-Khatib, Balabi Posho, Maxwell Onokala

Rédaction neuchâteloise

Office social de l'asile
Rue des Charmettes 10C – 2006 Neuchâtel – Tél. 032 889 81 22 ou 032 889 81 33
Fax 032 889 81 28
E-mail: daniel.kienholz@ne.ch

Responsables de rédaction:

Daniel Kienholz, Marie-France Bitz, Roselyne Petrucci
Rédacteurs: Dominique Husniya, David Mbai, Betiel Tclehaimanot, Lassine Bamba

Rédaction valaisanne

Centre de Formation «Le Botza»
Zone industrielle – 1963 VETROZ – Tél. 027 345 39 03 – Fax 027 346 39 11
E-mail: Christiane.brignet@admin.vs.ch

Responsables de la rédaction:

Christiane Briguet, Christiane Terrettaz
Rédacteurs: Rassido Bayire, Laki Bobua, Urantuya Shaikh, Gholam Khatibi,

Rédaction vaudoise

EVAM, rue du Bugnon 42, 1020 Renens – Tél. 021 557 05 42

Responsable de la rédaction:

Emmanuelle Marendaz-Colle

Coordinateur de programme d'occupation :

Afif Ghanmi

Rédacteurs: Hassan Cher, Chaouki Daraoui, Khaled Azizi, Jean Kamunga, Pidice Egui, Modaber Mahdavi

Ont aussi collaboré à ce numéro:

André Castella, Thomas Stephens

Photos: André Castella, Francisco Galindo-Vélez, Salima Khadr, Andrés Perez